



## **DOLLARAMA INC. RAPPORT DE GESTION Deuxième trimestre clos le 3 août 2025**

### **Le 27 août 2025**

*Le présent rapport de gestion, daté du 27 août 2025, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu et une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le deuxième trimestre clos le 3 août 2025. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le deuxième trimestre clos le 28 juillet 2024 et les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice 2025 (tel qu'il est défini ci-après).*

*Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 3 août 2025 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).*

*La Société est gérée sur la base de deux secteurs à présenter : le secteur canadien (qui comprend la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence en Amérique latine de la Société) et le secteur australien. La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien.*

### **Périodes comptables**

Dans le présent rapport, « exercice 2024 » désigne l'exercice de la Société clos le 28 janvier 2024, « exercice 2025 » désigne l'exercice de la Société clos le 2 février 2025 et « exercice 2026 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 1<sup>er</sup> février 2026.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice 2025 comptait 53 semaines, tandis que l'exercice 2026 compte 52 semaines.

### **Faits récents**

#### ***Dividende de Dollarcity***

Le 22 août 2025, après la clôture du trimestre, le conseil d'administration de CARS (tel qu'il est défini ci-après) a approuvé un dividende en trésorerie d'un montant totalisant 62,5 M\$ US, soit un montant concordant avec le dividende précédemment déclaré le 5 décembre 2024. La quote-part du dividende revenant à Dollarama correspond à 37,6 M\$ US (51,8 M\$), qui reflète la participation de 60,1 % dans CARS, devrait être reçue au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026.

### ***Dividende en trésorerie trimestriel***

Le 27 août 2025, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,1058 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 7 novembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 octobre 2025. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

### **Faits saillants du trimestre**

#### ***Acquisition de TRS***

Le 21 juillet 2025, la Société a, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, Dollarama International Inc. (« Dollarama International »), réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de The Reject Shop Limited (« TRS ») pour un montant de 233,6 M\$ AU (208,8 M\$) (la « transaction visant TRS »), ce qui représente une contrepartie totale de 6,68 \$ AU par action ordinaire, moins une déduction de 0,77 \$ AU par action ordinaire pour tenir compte du dividende spécial entièrement exonéré d'impôt versé par TRS avant la clôture, soit une contrepartie en trésorerie nette de 5,91 \$ AU par action ordinaire.

TRS, dont le siège social est situé à Melbourne, constitue le plus important détaillant à rabais en Australie et possède un réseau national de 395 magasins bien situés. Cette acquisition stratégique marque l'entrée de Dollarama sur le marché australien, s'appuyant sur son expérience de leader canadien des détaillants à bas prix bien établi dont la présence en Amérique latine est en croissance, par l'intermédiaire de Dollarcity (tel qu'elle est définie ci-après).

#### ***Dollarcity***

##### ***Apport de capital au Mexique***

Au cours du trimestre, la Société a utilisé le produit provenant de sa quote-part de 60,1 % du dividende précédemment déclaré par CARS, d'un montant de 37,6 M\$ US, afin de fournir un apport de capital initial de 18,0 M\$ US (24,5 M\$) à ICM (tel qu'elle est définie ci-après) pour ses projets d'expansion au Mexique qui reflète la participation de 80,05 % de la Société dans ICM.

#### ***Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités***

Le 3 juillet 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») et l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour racheter jusqu'à 13 865 588 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 30 juin 2025, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2025 au 6 juillet 2026 (l'« offre de rachat de 2025-2026 »).

#### ***Modification et mise à jour de la convention de crédit***

Le 27 juin 2025, la Société et les prêteurs ont conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « quatrième convention de crédit ») notamment pour i) proroger les dates d'échéance de ses facilités de crédit renouvelables de un an, de façon à ce que la date d'échéance de la facilité A soit prorogée au 27 juin 2030, la date d'échéance de la facilité B et de la facilité C, au 27 juin 2028 et la date d'échéance de la facilité D, au 26 juin 2026; et ii) permettre des prélèvements sur la facilité de crédit de Dollarama en dollars australiens, dont les intérêts sont calculés selon le taux de référence de swaps d'acceptations bancaires australien en vigueur, majoré de la marge applicable.

#### ***Placement de billets à taux fixe***

Le 16 juin 2025, la Société a émis les billets à taux fixe à 3,850 % (définis ci-après) dans le cadre d'un placement privé au Canada en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 3,850 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 600,0 M\$ et portent intérêt au taux annuel fixe de 3,850 %, payable en versements semestriels le 16 juin et le 16 décembre de chaque

année jusqu'à l'échéance, le 16 décembre 2030. Les billets à taux fixe à 3,850 % se sont vu attribuer par DBRS Limited une note de BBB+ (élevé) avec tendance stable, en hausse par rapport à BBB auparavant.

La Société prévoit affecter le produit net de l'émission des billets à taux fixe à 3,850 % au remboursement d'un montant en capital total de 250,0 M\$ des billets à taux fixe à 5,084 % échéant le 27 octobre 2025 et aux fins générales de l'entreprise.

## **Aperçu**

### ***Nos activités***

Dollarama, qui a été fondée en 1992 et dont le siège social est situé à Montréal (Québec), au Canada, est un leader canadien des détaillants à bas prix exerçant ses activités au Canada, en Australie – à la suite de l'acquisition de TRS – et en Amérique latine, par l'intermédiaire de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Central American Retail Sourcing Inc. (« CARS ») et dans Inversiones Comerciales Mexicanas S.A. (« ICM », et, collectivement avec CARS et leurs filiales respectives, le « groupe Dollarcity » ou « Dollarcity »). Dans chacun des marchés où elle exerce ses activités, que ce soit directement ou indirectement, la Société vise à offrir une valeur attrayante à des bas prix fixes sélectionnés ainsi qu'un accès facile à une vaste gamme de produits de consommation courante et d'articles saisonniers abordables convenant à une large clientèle. Les magasins du réseau de la Société exercent leurs activités sous l'enseigne Dollarama<sup>MD</sup> au Canada, The Reject Shop<sup>MD</sup> en Australie et Dollarcity<sup>MD</sup> en Amérique latine.

La stratégie de la Société consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation, le résultat net et le résultat par action ainsi que les flux de trésorerie en augmentant son réseau de magasins et en offrant un vaste éventail d'articles à prix attrayants. La Société vise à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de ses activités. Concernant TRS, qui a été récemment acquise, la Société prévoit évaluer les occasions et mettre en place des stratégies dans le but d'optimiser ses activités au cours des prochaines années et de les aligner davantage sur le modèle d'affaires de la Société.

Au Canada, au 3 août 2025, la Société exploitait 1 665 magasins, dont un nombre net de 27 nouveaux magasins ouverts au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026. Les magasins au Canada ont une superficie moyenne de 10 446 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attrayants. La marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 5,00 \$. Tous les magasins sont exploités par la Société, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Les magasins sont situés dans des endroits achalandés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes. La Société a aussi conclu des partenariats avec des plateformes de livraison en ligne de tiers offrant la livraison à domicile rapidement en vue d'offrir plus de commodité aux clients canadiens.

En Australie, la Société exploitait, au 3 août 2025, un réseau de 395 magasins bien situés offrant un vaste éventail d'articles de marque maison et de marques nationales dont environ 90 % des ventes provenaient d'articles dont le prix se situe entre 0,45 \$ AU et 15,00 \$ AU.

En Amérique latine, Dollarcity comptait un total de 658 magasins au 30 juin 2025 (par rapport à 570 magasins au 30 juin 2024), dont 384 situés en Colombie, 110 au Guatemala, 79 au Salvador, 84 au Pérou et un au Mexique. Les magasins Dollarcity proposent un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes sélectionnés d'au plus 4,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale). Le contrôle des activités de Dollarcity en Amérique latine est exercé conjointement par Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity, par l'intermédiaire de leur participation respective dans CARS et dans ICM. CARS, une société constituée selon les lois du Panama, est la société mère d'entités exploitant des magasins situés au Salvador, au Guatemala, en Colombie et au Pérou, et ICM, également constituée selon les lois du Panama, est la société mère d'entités exploitant un magasin situé au Mexique. Dollarama International détient une participation de 60,1 % dans CARS et une participation de 80,05 % dans ICM, comptabilisées comme des partenariats selon la méthode de la mise en équivalence.

À la suite de la réalisation de la transaction visant TRS, la Société gère maintenant ses activités sur la base de deux secteurs à présenter : le secteur canadien (qui comprend l'apport provenant de la participation comptabilisée selon la mise en équivalence de la Société en Amérique latine) et le secteur australien.

Au 3 août 2025, les entités principales constituant le groupe Dollarama étaient les suivantes :

<b>Nom de l'entité</b>	<b>Pays de constitution</b>	<b>Monnaie fonctionnelle</b>	<b>Participation</b>
Dollarama S.E.C.	Canada	CAD	100,0 %
Dollarama International Inc. <sup>1)</sup>	Canada	USD	100,0 %
Central American Retail Sourcing Inc.	Panama	USD	60,1 %
Inversiones Comerciales Mexicanas S.A.	Panama	MEX	80,05 %
The Reject Shop Limited	Australie	AUD	100,0 %

<sup>1)</sup> Dollarama International exerce un contrôle conjoint sur Dollarcity (y compris CARS et ICM) et comptabilise ses participations comme des partenariats selon la méthode de la mise en équivalence.

### **Faits saillants du deuxième trimestre de l'exercice 2026**

Comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2025 :

- les ventes ont augmenté de 10,3 % pour s'établir à 1 723,8 M\$, comparativement à 1 563,4 M\$;
- les ventes des magasins comparables<sup>1)</sup> au Canada ont augmenté de 4,9 %, en sus de la croissance de 4,7 % enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent; et un nombre net de 27 nouveaux magasins ont été ouverts au Canada, comparativement à un nombre net de 14 nouveaux magasins;
- le BAIIA<sup>1)</sup> s'est accru de 12,2 % pour s'établir à 588,5 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA<sup>1)</sup> de 34,1 %, comparativement à 33,5 %;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 14,3 % et s'est chiffré à 483,5 M\$, ce qui représente une marge d'exploitation<sup>1)</sup> de 28,0 %, comparativement à 27,0 %;
- le résultat net a augmenté de 12,4 % pour s'établir à 321,5 M\$, ce qui reflète une augmentation de 13,7 % du résultat net dilué par action ordinaire, qui s'est établi à 1,16 \$, alors qu'il était de 1,02 \$;
- 932 046 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation pour un montant de 174,8 M\$.

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

### **Faits saillants du premier semestre de l'exercice 2026**

Comparativement au premier semestre de l'exercice 2025 :

- les ventes ont augmenté de 9,3 % pour s'établir à 3 245,0 M\$, comparativement à 2 969,2 M\$;
- les ventes des magasins comparables au Canada ont augmenté de 4,9 %, en sus de la croissance de 5,1 % enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent; et un nombre net de 49 nouveaux magasins ont été ouverts au Canada, comparativement à un nombre net de 32 nouveaux magasins;
- le BAIIA s'est accru de 15,1 % pour s'établir à 1 084,6 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 33,4 %, comparativement à 31,7 %;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 17,1 % et s'est chiffré à 872,3 M\$, ce qui représente une marge d'exploitation de 26,9 %, comparativement à 25,1 %;
- le résultat net a augmenté de 18,6 % pour s'établir à 595,3 M\$, ce qui reflète une augmentation de 19,6 % du résultat net dilué par action ordinaire, qui s'est établi à 2,14 \$, alors qu'il était de 1,79 \$;
- un profit latent de 10,4 M\$ a été dégagé au premier trimestre de l'exercice 2026 sur le dérivé sur participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, ce qui a eu une incidence positive d'environ 30 points de base sur la marge du BAIIA et de 0,04 \$ sur le résultat net dilué par action ordinaire;
- 932 046 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation pour un montant de 174,8 M\$.

## **Perspectives**

Le communiqué de presse daté du 27 août 2025, à la rubrique « Perspectives pour l'exercice 2026 », présente une analyse des attentes de la direction en ce qui a trait aux perspectives de la Société pour l'exercice 2026. Il est accessible sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur le site Web de la Société, à [www.dollarama.com](http://www.dollarama.com).

## **Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation**

### **Ventes**

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Les ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, la Société met l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès. Étant donné que la Société prévoit évaluer les occasions et mettre en place des stratégies dans le but d'optimiser les activités de TRS au cours des prochaines années, elle n'a pas l'intention à l'heure actuelle de présenter des informations sur les ventes des magasins comparables pour le secteur australien.

Aux termes des conventions d'approvisionnement et des conventions de services conclues par Dollarama International, filiale entièrement détenue par la Société par l'intermédiaire de laquelle cette dernière détient sa participation dans CARS et ICM, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés à Dollarcity lorsque la Société agit pour son propre compte. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la rubrique intitulée « Dollarcity ».

Dans le passé, notre chiffre d'affaires le plus faible a été enregistré au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. Cela dit, des conditions météorologiques inhabituellement défavorables qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe ou pendant une période prolongée pourraient avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage dans nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers. Se reporter à la rubrique du présent rapport de gestion intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

### **Coût des produits vendus**

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks achetés, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins qui sont exclus des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de livraison et de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les frais d'occupation des entrepôts et du centre de distribution et les coûts de la main-d'œuvre. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en réduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts, y compris les coûts des matières premières, puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer avec la hausse des coûts et la compenser, du moins en partie.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle, principalement en important des marchandises chinoises en dollars américains, les fluctuations du dollar américain par rapport à la monnaie fonctionnelle ont des conséquences directes sur le coût des produits vendus. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport à la monnaie fonctionnelle.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport à la monnaie fonctionnelle (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport constituent également une composante importante du coût des produits vendus.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement de la portion variable et non indexée des charges qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les paiements de loyers fixes et indexés sont comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les frais d'occupation ont généralement augmenté au fil des ans. La direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Au Canada, les baux des magasins sont habituellement signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable permettant d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, des changements dans la gamme des produits ou des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs. Au Canada, notre objectif actuel est de renouveler environ 25 % à 35 % de notre offre annuellement.

#### ***Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins***

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels au volume de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires, des coûts de transaction et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

#### ***Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société***

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les autres magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre la Société et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société subit la concurrence de divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'épicerie, des produits d'hygiène et de beauté, et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins et pour attirer et conserver du personnel qualifié.

**Principales informations financières consolidées**

Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières consolidées pour les périodes indiquées, qui ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes et comprennent les résultats de TRS pour la période suivant l'acquisition (tel qu'elle est définie ci-après).

<i>(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)</i>	<b>Périodes de 13 semaines closes</b>		<b>Périodes de 26 semaines closes</b>	
	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Données sur le résultat</b>				
Ventes	1 723 838	1 563 384	3 245 048	2 969 156
Coût des produits vendus	939 348	856 189	1 788 248	1 654 685
Profit brut	784 490	707 195	1 456 800	1 314 471
Frais généraux	241 223	212 946	474 680	430 112
Dotation aux amortissements	98 121	94 091	188 502	184 253
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(38 330)	(22 698)	(78 642)	(44 788)
Résultat d'exploitation	483 476	422 856	872 260	744 894
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	(10 348)	-
Coûts de financement nets	43 169	40 939	87 129	77 462
Résultat avant impôt	440 307	381 917	795 479	667 432
Impôt sur le résultat	118 809	95 975	200 225	165 647
Résultat net	321 498	285 942	595 254	501 785
Résultat net de base par action ordinaire	1,16 \$	1,02 \$	2,15 \$	1,80 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	1,16 \$	1,02 \$	2,14 \$	1,79 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :				
De base	276 999	280 174	277 022	279 440
Après dilution	278 230	281 149	278 227	280 427
<b>Autres données</b>				
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	10,3 %	7,4 %	9,3 %	8,0 %
Marge brute <sup>1)</sup>	45,5 %	45,2 %	44,9 %	44,3 %
Frais généraux en pourcentage des ventes <sup>1)</sup>	14,0 %	13,6 %	14,6 %	14,5 %
BAIIA <sup>1)</sup>	588 476	524 305	1 084 647	942 048
Marge d'exploitation <sup>1)</sup>	28,0 %	27,0 %	26,9 %	25,1 %
Dépenses d'investissement	60 592	53 952	106 785	100 219
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,1058 \$	0,0920 \$	0,2116 \$	0,1840 \$

Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières au 3 août 2025 et au 2 février 2025, qui ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

(en milliers de dollars)

	Aux	
	3 août 2025 \$	2 février 2025 \$
<b>Données tirées de l'état de la situation financière</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	687 230	122 685
Stocks	1 096 255	921 095
Total des actifs courants	1 888 664	1 201 280
Immobilisations corporelles	1 171 708	1 046 390
Actifs au titre des droits d'utilisation	2 351 027	2 109 445
Total de l'actif	7 682 756	6 482 592
Total des passifs courants	1 527 522	1 014 306
Total des passifs non courants	4 698 974	4 280 028
Total de la dette <sup>1)</sup>	2 879 848	2 282 679
Dette nette <sup>1)</sup>	2 192 618	2 159 994
Capitaux propres	1 456 260	1 188 258

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

**Principales informations financières par secteur**

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des principales informations financières par secteur à présenter pour les périodes indiquées ci-dessous, qui ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

	Période de 13 semaines			Période de 26 semaines		
	Canada \$	Australie <sup>4)</sup> \$	Total \$	Canada \$	Australie <sup>4)</sup> \$	Total \$
<b>Données sur le résultat</b>						
Ventes	1 698 105	25 733	1 723 838	3 219 315	25 733	3 245 048
Coût des produits vendus	923 163	16 185	939 348	1 772 063	16 185	1 788 248
Profit brut	774 942	9 548	784 490	1 447 252	9 548	1 456 800
Frais généraux	234 721	6 502	241 223	468 178	6 502	474 680
Dotation aux amortissements	95 038	3 083	98 121	185 419	3 083	188 502
Quote-part du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(38 330)	-	(38 330)	(78 642)	-	(78 642)
Résultat d'exploitation	483 513	(37)	483 476	872 297	(37)	872 260
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	(10 348)	-	(10 348)
Coûts de financement nets	42 831	338	43 169	86 791	338	87 129
Impôt sur le résultat	118 923	(114)	118 809	200 339	(114)	200 225
Résultat net	321 759	(261)	321 498	595 515	(261)	595 254

**Autres données sectorielles**

Croissance des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup>	4,9 %	- <sup>3)</sup>	4,9 %	- <sup>3)</sup>
Dépenses d'investissement	60 159	433	106 352	433
Nombre de magasins <sup>2)</sup>	1 665	395	1 665	395
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) <sup>2)</sup>	10 446	7 678	10 446	7 678

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

<sup>2)</sup> À la clôture de la période.

<sup>3)</sup> Étant donné que la Société prévoit évaluer les occasions et mettre en place des stratégies dans le but d'optimiser les activités de TRS au cours des prochaines années, elle n'a pas l'intention à l'heure actuelle de présenter des informations sur les ventes des magasins comparables pour le secteur australien.

<sup>4)</sup> Reflète les résultats pour la période suivant l'acquisition.

## **Résultats d'exploitation**

### ***Analyse des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2026***

Le texte qui suit est un aperçu de la performance financière de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 comparativement à celle du deuxième trimestre de l'exercice 2025. Les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2026 comprennent les résultats financiers de TRS, maintenant comptabilisés au sein du secteur australien, pour la période allant du 22 juillet 2025 au 3 août 2025, à la suite de la réalisation de l'acquisition de TRS le 21 juillet 2025 (la « période suivant l'acquisition »).

#### *Ventes*

Les ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 10,3 % pour s'établir à 1 723,8 M\$, alors qu'elles étaient de 1 563,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 583 magasins au 28 juillet 2024 à 2 060 magasins au 3 août 2025, ce qui comprend l'apport provenant de l'acquisition des 395 magasins de TRS en Australie, qui ont généré des ventes de 25,7 M\$ pour le secteur australien au cours de la période suivant l'acquisition, ainsi qu'à la hausse des ventes des magasins comparables au Canada.

Les ventes des magasins comparables au Canada pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 4,9 %, ce qui reflète la hausse de 3,9 % du nombre de transactions et la hausse de 0,9 % du montant moyen des transactions, en sus de la croissance des ventes des magasins comparables au Canada de 4,7 % enregistrée pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. L'augmentation est principalement attribuable à la forte demande de produits de consommation courante. Étant donné que la Société prévoit évaluer les occasions et mettre en place des stratégies dans le but d'optimiser les activités de TRS au cours des prochaines années, elle n'a pas l'intention à l'heure actuelle de présenter des informations sur les ventes des magasins comparables pour le secteur australien.

Au Canada, les nouveaux magasins, qui ne font pas encore partie des magasins comparables, enregistrent des ventes annuelles d'environ 3,2 M\$ au cours de leurs deux premières années d'activité, et la période moyenne de remboursement du capital investi est d'environ deux ans.

#### *Marge brute*

La marge brute s'est établie à 45,5 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 45,2 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. La marge brute en pourcentage des ventes a été plus élevée principalement en raison de la diminution des frais de logistique dans le secteur canadien, facteur en partie contrebalancé par l'incidence de 10 points de base de la marge brute moins élevée du secteur australien au cours de la période suivant l'acquisition.

#### *Frais généraux*

Les frais généraux pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 13,3 % pour s'établir à 241,2 M\$, alors qu'ils étaient de 212,9 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. Les frais généraux ont représenté 14,0 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 13,6 % des ventes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par les frais généraux supplémentaires engagés pour le secteur australien au cours de la période suivant l'acquisition, qui ont eu un effet de 20 points de base sur les frais généraux en pourcentage des ventes, et par les coûts de transaction provenant de l'acquisition de TRS.

### *BAIIA*

Le BAIIA s'est établi à 588,5 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 34,1 %, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 524,3 M\$, ou une marge du BAIIA de 33,5 %, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. Le BAIIA pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 tient compte de l'apport de 3,3 M\$ provenant du secteur australien pour la période suivant l'acquisition, qui a eu une incidence négative de 40 points de base sur la marge du BAIIA.

### *Dotation aux amortissements*

La dotation aux amortissements a augmenté de 4,0 M\$, passant de 94,1 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 à 98,1 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026. L'augmentation s'explique principalement par les ajouts d'actifs au titre des droits d'utilisation et les améliorations locatives liées à l'ouverture de nouveaux magasins, dont une tranche de 3,1 M\$ est attribuable à la charge d'amortissement provenant du secteur australien pour la période suivant l'acquisition, ce qui a été en partie contrebalancé par la modification de la durée d'utilité de certaines immobilisations corporelles au Canada afin de refléter la période d'utilisation des actifs sous-jacents de la Société.

### *Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence*

La quote-part de 60,1 % revenant à la Société du résultat net de CARS et sa quote-part de 80,05 % du résultat net d'ICM se sont établies à 38,3 M\$ pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 30 juin 2025, contre 22,7 M\$ pour la quote-part de 50,1 % revenant à la Société de CARS pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 10 juin 2024 et sa quote-part de 60,1 % pour la période allant du 11 juin 2024 au 30 juin 2024. Cette augmentation de 68,9 % s'explique principalement par la performance opérationnelle solide et continue au cours de la période de 13 semaines close le 30 juin 2025, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et par l'acquisition d'une participation additionnelle de 10 % dans CARS le 11 juin 2024 (la « transaction visant Dollarcity »). La performance de Dollarcity pour le deuxième trimestre est principalement attribuable à la hausse de 16,4 % des ventes découlant surtout de l'accroissement des ventes des magasins comparables et du nombre total de magasins, qui est passé de 570 au 30 juin 2024 à 658 au 30 juin 2025, ainsi qu'à la hausse de la marge brute en pourcentage des ventes découlant de la baisse des frais de transport de marchandises entrantes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la légère hausse des frais généraux en pourcentage des ventes résultant de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

### *Coûts de financement nets*

Les coûts de financement nets ont augmenté de 2,3 M\$, passant de 40,9 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 à 43,2 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026. L'augmentation reflète principalement la hausse du niveau d'endettement moyen par suite de l'émission des billets à taux fixe à 3,850 % (définis ci-après) au cours du deuxième trimestre et la hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives du secteur canadien, contrebalancées en partie par l'accroissement des produits d'intérêts découlant de l'augmentation du capital investi.

### *Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat a augmenté de 22,8 M\$, passant de 96,0 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025 à 118,8 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026. Le taux d'imposition prescrit par la loi au Canada pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 est demeuré inchangé à 26,5 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice 2025. Le taux d'imposition effectif de la Société pour le deuxième trimestre des exercices 2026 et 2025 était de 27,0 % et de 25,1 %, respectivement. La variation du taux d'imposition effectif pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 est principalement attribuable au fait que la Société est maintenant assujettie au Pilier 2 à la suite de la transaction visant TRS ainsi qu'à l'incidence non récurrente de 6,7 M\$ d'un accord de licence conclu avec Dollarcity en lien avec l'expansion de l'entreprise au Mexique, facteurs en partie contrebalancés par la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity.

*Résultat net*

Le résultat net a augmenté de 12,4 % pour s'établir à 321,5 M\$, alors qu'il s'est établi à 285,9 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025, ce qui a entraîné une augmentation du résultat net dilué par action ordinaire de 13,7 %, qui s'est établi à 1,16 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026. L'apport du secteur australien au résultat net pour la période suivant l'acquisition n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat net ni sur le résultat net dilué par action ordinaire.

**Analyse des résultats du premier semestre de l'exercice 2026**

Le texte qui suit est un aperçu de notre performance financière pour le premier semestre de l'exercice 2026 comparativement à celle du premier semestre de l'exercice 2025. Les résultats du premier semestre de l'exercice 2026 comprennent les résultats financiers de TRS pour la période suivant l'acquisition.

*Ventes*

Les ventes pour le premier semestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 9,3 % pour s'établir à 3 245,0 M\$, alors qu'elles étaient de 2 969,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois ce qui comprend les apports résultant de l'acquisition des 395 magasins de TRS en Australie, qui ont généré des ventes de 25,7 M\$ pour le secteur australien au cours de la période suivant l'acquisition, ainsi qu'à la hausse des ventes des magasins comparables au Canada.

Les ventes des magasins comparables au Canada ont augmenté de 4,9 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la hausse de 3,8 % du nombre de transactions et la hausse de 1,1 % du montant moyen des transactions, comparativement à une croissance des ventes des magasins comparables au Canada de 5,1 % enregistrée pour le premier semestre de l'exercice 2025. L'augmentation est principalement attribuable à la forte demande de produits de consommation courante par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

*Marge brute*

La marge brute s'est établie à 1 456,8 M\$, ou 44,9 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2026, comparativement à 1 314,5 M\$, ou 44,3 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2025. Pour le premier semestre de l'exercice 2026, la marge brute en pourcentage des ventes a été plus élevée principalement en raison de la diminution des frais de logistique dans le secteur canadien.

*Frais généraux*

Les frais généraux pour le premier semestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 10,4 % pour s'établir à 474,7 M\$, alors qu'ils étaient de 430,1 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2025. Les frais généraux ont représenté 14,6 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2026, comparativement à 14,5 % des ventes pour le premier semestre de l'exercice 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par les frais généraux supplémentaires pour le secteur australien au cours de la période suivant l'acquisition, qui ont eu un effet de 10 points de base sur les frais généraux en pourcentage des ventes.

*BAIIA*

Le BAIIA s'est établi à 1 084,6 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 33,4 %, pour le premier semestre de l'exercice 2026, comparativement à 942,0 M\$, ou une marge du BAIIA de 31,7 %, pour le premier semestre de l'exercice 2025. Le BAIIA pour le premier semestre de 2026 tient compte de l'apport de 3,3 M\$ provenant du secteur australien pour la période suivant l'acquisition, qui a eu une incidence négative de 10 points de base sur la marge du BAIIA.

*Dotation aux amortissements*

La dotation aux amortissements a augmenté de 4,2 M\$, passant de 184,3 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2025 à 188,5 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2026. L'augmentation s'explique principalement par les ajouts d'actifs au titre des droits d'utilisation et les améliorations locatives liées à l'ouverture de nouveaux magasins, dont une tranche de 3,1 M\$ est attribuable à l'amortissement provenant du secteur australien pour la période suivant l'acquisition, ce qui a été en partie contrebalancé par la modification de la durée d'utilité de certaines immobilisations corporelles dans le secteur canadien afin de refléter la période d'utilisation des actifs sous-jacents de la Société.

*Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence*

La quote-part de 60,1 % revenant à la Société du résultat net de CARS et sa quote-part de 80,05 % du résultat net d'ICM se sont établies à 78,6 M\$ pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025, contre 44,8 M\$ pour la quote-part de 50,1 % revenant à la Société de CARS pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 10 juin 2024 et sa quote-part de 60,1 % pour la période allant du 11 juin 2024 au 30 juin 2024. Cette augmentation de 75,6 % s'explique principalement par la performance opérationnelle solide et continue au cours de la période de 26 semaines close le 30 juin 2025, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et par l'acquisition d'une participation additionnelle de 10 % dans CARS le 11 juin 2024. Pour le semestre clos le 30 juin 2025, la performance de Dollarcity est principalement attribuable à la hausse de 14,5 % des ventes découlant surtout de l'accroissement des ventes des magasins comparables et du nombre total de magasins, qui est passé de 570 au 30 juin 2024 à 658 au 30 juin 2025, ainsi qu'à la hausse de la marge brute en pourcentage des ventes découlant de la baisse des frais de transport de marchandises entrantes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la légère hausse des frais généraux en pourcentage des ventes résultant de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

*Coûts de financement nets*

Les coûts de financement nets ont augmenté de 9,6 M\$, passant de 77,5 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2025 à 87,1 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2026. L'augmentation reflète principalement la hausse du niveau d'endettement moyen par suite de l'émission des billets à taux fixe à 3,850 % au cours du deuxième trimestre et la hausse des charges d'intérêts sur les obligations locatives du secteur canadien, contrebalancées par l'accroissement des produits d'intérêts découlant de l'augmentation du capital investi.

*Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat a augmenté de 34,6 M\$, passant de 165,6 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2025 à 200,2 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2026. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le premier semestre de l'exercice 2026 est demeuré inchangé à 26,5 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice 2025. Le taux d'imposition effectif de la Société pour le premier semestre des exercices 2026 et 2025 était de 25,2 % et de 24,8 %, respectivement. La variation du taux d'imposition effectif pour le premier semestre de l'exercice 2026 est principalement attribuable au fait que la Société est maintenant assujettie au Piler 2 à la suite de la transaction visant TRS ainsi qu'à l'incidence non récurrente de 6,7 M\$ d'un accord de licence conclu avec Dollarcity en lien avec l'expansion de l'entreprise au Mexique, facteurs en partie contrebalancés par la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity.

*Résultat net*

Le résultat net a augmenté de 18,6 % pour s'établir à 595,3 M\$, ou 2,14 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier semestre de l'exercice 2026, alors qu'il s'est établi à 501,8 M\$, ou 1,79 \$ par action ordinaire après dilution pour le premier semestre de l'exercice 2025. L'apport du secteur australien au résultat net pour la période suivant l'acquisition n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat net ni sur le résultat net dilué par action ordinaire.

**Sommaire des résultats trimestriels consolidés**

	Exercice 2026		Exercice 2025				Exercice 2024	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
<i>(en milliers de dollars, sauf les montants par action)</i>								
<b>Données tirées de l'état du résultat net</b>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	1 723 838	1 521 210	1 881 345	1 562 644	1 563 384	1 405 772	1 639 171	1 477 692
Résultat net	321 498	273 756	390 954	275 806	285 942	215 843	323 770	261 055
<b>Résultat net par action ordinaire</b>								
De base	1,16 \$	0,99 \$	1,40 \$	0,98 \$	1,02 \$	0,77 \$	1,15 \$	0,92 \$
Dilué	1,16 \$	0,98 \$	1,40 \$	0,98 \$	1,02 \$	0,77 \$	1,15 \$	0,92 \$

**Situation de trésorerie et sources de financement**

**Flux de trésorerie pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026**

	Périodes de 13 semaines closes		Variation
	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024	
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	427 223	422 304	4 919
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(268 479)	(59 229)	(209 250)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	299 478	(384 217)	683 695
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	458 222	(21 142)	479 364

**Flux de trésorerie – Activités d'exploitation**

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 427,2 M\$, comparativement à 422,3 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du résultat net, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des éléments hors trésorerie, qui s'explique surtout par l'augmentation de la quote-part du résultat net provenant de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

**Flux de trésorerie – Activités d'investissement**

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 268,5 M\$, comparativement à 59,2 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. Cette variation est principalement attribuable à la contrepartie en trésorerie versée pour la transaction visant TRS, déduction faite de la trésorerie acquise, de 181,8 M\$ et à l'apport en capital initial de 24,5 M\$ à ICM en lien avec les projets d'expansion au Mexique au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026.

**Flux de trésorerie – Activités de financement**

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 299,5 M\$, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 384,2 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025. Cette variation s'explique principalement par le produit sur l'émission des billets à taux fixe à 3,850 % d'un montant de 600,0 M\$ et par la baisse de la contrepartie en trésorerie payée pour les rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, contrebalancés en partie par la hausse des paiements nets au titre des obligations locatives en raison de l'accroissement du nombre de magasins par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

**Flux de trésorerie pour le premier semestre de l'exercice 2026**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Périodes de 26 semaines closes		
	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024	Variation
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	742 839	704 268	38 571
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(263 778)	(77 870)	(185 908)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	85 484	(668 853)	754 337
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	564 545	(42 455)	607 000

**Flux de trésorerie – Activités d'exploitation**

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 742,8 M\$, comparativement à 704,3 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2025. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation du résultat net, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des éléments hors trésorerie, qui s'explique surtout par l'augmentation de la quote-part du résultat net provenant de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et par l'affectation accrue du fonds de roulement par suite de l'augmentation des achats de stocks au premier semestre de l'exercice 2026 comparativement au premier semestre de l'exercice 2025.

**Flux de trésorerie – Activités d'investissement**

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 263,8 M\$, comparativement à 77,9 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2025. Cette variation est principalement attribuable à la contrepartie en trésorerie versée pour la transaction visant TRS, déduction faite de la trésorerie acquise, de 181,8 M\$, et à l'apport en capital initial de 24,5 M\$ à ICM en lien avec les projets d'expansion au Mexique au cours du premier semestre de l'exercice 2026 (effectué en totalité au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026), facteurs en partie contrebalancés par les distributions reçues de 54,6 M\$ au premier semestre de l'exercice 2026, comparativement à des distributions reçues de 27,4 M\$ au premier semestre de l'exercice 2025 provenant de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans CARS de la Société.

**Flux de trésorerie – Activités de financement**

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 85,5 M\$, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 668,9 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2025. Cette variation s'explique principalement par le produit sur l'émission de billets à taux fixe à 3,850 % d'un montant de 600,0 M\$ et par la baisse de la contrepartie en trésorerie payée pour les rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, contrebalancés en partie par la hausse des paiements nets au titre des obligations locatives en raison de l'accroissement du nombre de magasins et du calendrier des paiements de loyers par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### ***Dépenses d'investissement***

Les dépenses d'investissement comprennent les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles qui se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information, dans les projets de transformation et dans les nouveaux magasins.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement ont totalisé 60,5 M\$ et à 106,8 M\$, respectivement, par rapport à 54,0 M\$ et à 100,2 M\$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2025, respectivement. Cette hausse est principalement attribuable aux dépenses d'investissement liées à l'acquisition de magasins et aux projets de transformation et de technologies de l'information au Canada plus élevées qu'au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2025.

### ***Ressources en capital***

Au 3 août 2025, la Société disposait d'une encaisse de 687,2 M\$, d'un montant disponible de 1 048,7 M\$ aux termes de la facilité de crédit de Dollarama (telle qu'elle est définie ci-après) et d'un montant disponible de 30,0 M\$ AU (26,8 M\$) aux termes des facilités de crédit de TRS (telle qu'elles sont définies ci-après).

La Société prévoit que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avec ses liquidités disponibles, suffiront à répondre à ses besoins de liquidités prévus au cours de l'exercice 2026, ce qui inclut le financement de la croissance prévue et de ses dépenses d'investissement, le service de sa dette, le paiement de ses obligations contractuelles, le rachat d'actions ordinaires et le versement de dividendes aux actionnaires.

La capacité de la Société de payer le capital et les intérêts sur une partie, quelle qu'elle soit, de sa dette, qui se compose principalement de billets à taux fixe à la date des présentes, de refinancer ou de rembourser à l'échéance la totalité ou une partie de cette dette ou de générer des fonds suffisants pour répondre à ses futurs besoins de trésorerie dépendra en grande partie de sa performance future, laquelle, dans une certaine mesure, est tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire, et d'autres facteurs qui sont indépendants de sa volonté. Comme il est décrit ci-après, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente ou tout exercice par la Société de son option d'achat garantie dans le cadre de la transaction visant Dollarcity pourrait également avoir une incidence sur ce qui précède et sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Dollarcity » pour obtenir plus de détails sur la transaction visant Dollarcity.

Le 16 juin 2025, la Société a émis les billets à taux fixe à 3,850 % dans le cadre d'un placement privé au Canada en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 3,850 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 600,0 M\$ et portent intérêt au taux annuel fixe de 3,850 %, payable en versements semestriels le 16 juin et le 16 décembre de chaque année jusqu'à l'échéance, le 16 décembre 2030. Les billets à taux fixe à 3,850 % se sont vu attribuer par DBRS Limited une note de BBB+ (élevé), avec tendance stable, en hausse par rapport à BBB auparavant.

La Société prévoit affecter le produit net de l'émission des billets à taux fixe à 3,850 % au remboursement d'un montant en capital total de 250,0 M\$ des billets à taux fixe à 5,084 % échéant le 27 octobre 2025 et aux fins générales de l'entreprise.

Les hypothèses de la Société concernant ses besoins en liquidités futurs et ses possibilités de refinancement pourraient se révéler inexactes. Se reporter à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques liés à l'endettement, à la liquidité et à la modification de la solvabilité ou de la notation.

La Société avait un fonds de roulement positif de 361,1 M\$ au 3 août 2025, comparativement à un fonds de roulement positif de 611,9 M\$ au 28 juillet 2024, étant donné que des billets à taux fixe échéant au cours des 12 prochains mois ont été inclus dans le passif courant, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'accroissement du solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 3 août 2025.

***Billets non garantis de premier rang***

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>3 août 2025</b>	<b>2 février 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :		
Billets non garantis à taux fixe de premier rang (les « billets à taux fixe ») portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,850 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 16 décembre 2030 (les « billets à taux fixe à 3,850 % »)	600 000	-
Taux annuel fixe de 5,165 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 avril 2030 (les « billets à taux fixe à 5,165 % »)	450 000	450 000
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,533 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 septembre 2028 (les « billets à taux fixe à 5,533 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,084 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 27 octobre 2025 (les « billets à taux fixe à 5,084 % »)	250 000	250 000
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 574 \$ (1 219 \$ au 2 février 2025) pour la facilité de crédit de Dollarama (telle qu'elle est définie ci-après)	(9 369)	(7 092)
Intérêt à payer sur les billets à taux fixe	24 773	22 330
Ententes de financement à long terme	5 206	5 080
Couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	9 238	12 361
	<b>2 879 848</b>	<b>2 282 679</b>
Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets à taux fixe, les ententes de financement à long terme et les billets à taux fixe dont la date d'échéance se situe dans la prochaine période de 52 semaines, le cas échéant)	<b>(651 542)</b>	<b>(273 771)</b>
	<b>2 228 306</b>	<b>2 008 908</b>

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets à taux fixe au 3 août 2025 et au 2 février 2025. Les justes valeurs des billets à taux fixe sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>3 août 2025</b>		<b>2 février 2025</b>	
	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Billets à taux fixe</b>				
Billets à taux fixe à 3,850 %	600 173	603 156	-	-
Billets à taux fixe à 5,165 %	454 792	478 530	454 771	480 443
Billets à taux fixe à 2,443 %	374 799	361 744	374 646	359 258
Billets à taux fixe à 5,533 %	507 574	531 145	507 822	534 915
Billets à taux fixe à 1,505 %	301 143	290 808	301 029	287 922
Billets à taux fixe à 1,871 %	375 179	371 531	375 018	368 996
Billets à taux fixe à 5,084 %	253 318	250 933	253 171	253 220
	<b>2 866 978</b>	<b>2 887 847</b>	<b>2 266 457</b>	<b>2 284 754</b>

## **Facilités de crédit**

### *Facilité de crédit de Dollarama*

Le 27 juin 2025, la Société et les prêteurs ont conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « quatrième convention de crédit ») notamment pour i) proroger les dates d'échéance des facilités de crédit renouvelables (collectivement, la « facilité de crédit de Dollarama »), de façon à ce que la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250,0 M\$ soit prorogée du 28 juin 2029 au 27 juin 2030, la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 450,0 M\$ soit prorogée du 28 juin 2027 au 27 juin 2028, la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50,0 M\$ soit prorogée du 28 juin 2027 au 27 juin 2028 et la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300,0 M\$ soit prorogée du 27 juin 2025 au 26 juin 2026; et ii) permettre des prélèvements sur la facilité de crédit de Dollarama en dollars australiens, dont les intérêts sont calculés selon le taux de référence de swaps d'acceptations bancaires australien en vigueur, majoré de la marge applicable.

Aux termes de la quatrième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500,0 M\$. La quatrième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens, australiens et américains.

La facilité de crédit de Dollarama est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La quatrième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La quatrième convention de crédit limite également la capacité de la Société, dans certaines circonstances, de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 3 août 2025, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de la quatrième convention de crédit.

### *Facilités de crédit de TRS*

À la suite de la transaction visant TRS, la Société a également accès, par l'intermédiaire de TRS, à une facilité interchangeable de 10,0 M\$ AU (8,9 M\$) pouvant être affectée aux sous-facilités suivantes : une facilité cédée d'émission de titres de créance ou de lettre de crédit pour un montant de 0,5 M\$ AU à utiliser à des fins de crédit à l'importation; une facilité de crédit en devises à découvert de 1,5 M\$ AU permettant d'emprunter en dollars américains, en livres sterling et en euros afin d'aider à combler le financement des besoins en fonds de roulement en devises; et une facilité d'emprunt d'un montant maximal de 10,0 M\$ AU pour aider à combler les besoins en fonds de roulement. Une facilité saisonnière de 20,0 M\$ AU (17,8 M\$) est aussi disponible de juin à décembre afin d'aider à combler les besoins en fonds de roulement saisonniers, ainsi qu'une lettre de crédit et une facilité garantie, pour un montant total de 0,5 M\$ AU (0,5 M\$) (collectivement avec la facilité saisonnière et la facilité interchangeable, les « facilités de crédit de TRS »). Les facilités de crédit de TRS sont assorties de clauses restrictives et obligent TRS à respecter une valeur corporelle nette minimale et un ratio de couverture des charges fixes, en fonction uniquement des résultats, de la situation financière et des restrictions de distribution de TRS.

Au 3 août 2025, TRS respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de ses facilités de crédit.

### **Emprunts à court terme**

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, par voie de placement privé, en vertu des dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 700,0 M\$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang (pari passu) que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés inconditionnellement par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société. La facilité de crédit de Dollarama sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains.

Au 3 août 2025, aucun montant n'était en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (nul au 2 février 2025).

*Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements*

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 3 août 2025. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Dettes d'exploitation et charges à payer	443 796	-	-	-	443 796
Dividendes à verser	29 327	-	-	-	29 327
Obligations locatives <sup>1)</sup>	103 984	329 393	1 716 875	1 443 963	3 594 215
Provisions non courantes et autres passifs <sup>2)</sup>	-	-	4 668	287	4 955
Ententes de financement à long terme	-	1 864	3 727	-	5 591
Remboursement de capital sur :					
Billets à taux fixe à 3,850 %	-	-	-	600 000	600 000
Billets à taux fixe à 5,165 %	-	-	450 000	-	450 000
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	-	375 000	-	375 000
Billets à taux fixe à 5,533 %	-	-	500 000	-	500 000
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	-	300 000	-	300 000
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	375 000	-	-	375 000
Billets à taux fixe à 5,084 %	250 000	-	-	-	250 000
Versements d'intérêts sur :					
Billets à taux fixe à 3,850 %	-	23 100	92 400	11 550	127 050
Billets à taux fixe à 5,165 %	11 621	11 621	92 970	-	116 212
Billets à taux fixe à 2,443 %	-	9 161	27 484	-	36 645
Billets à taux fixe à 5,533 %	13 833	13 833	69 162	-	96 828
Billets à taux fixe à 1,505 %	2 258	2 258	6 772	-	11 288
Billets à taux fixe à 1,871 %	-	7 016	-	-	7 016
Billets à taux fixe à 5,084 %	6 355	-	-	-	6 355
	<b>861 174</b>	<b>773 246</b>	<b>3 639 058</b>	<b>2 055 800</b>	<b>7 329 278</b>

<sup>1)</sup> Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

<sup>2)</sup> Représentent les provisions pour la fabrication de biens, les droits des employés et les droits liés à la performance à la suite de la transaction visant TRS.

Outre les lettres de crédit en cours en vertu de la facilité de crédit de Dollarama et des facilités de crédit de TRS, la Société n'est assujettie à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

**Instruments financiers**

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 3 août 2025 et aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2025.

*Exposition au risque de change*

La Société se sert de contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport à la monnaie fonctionnelle. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture des achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Les contrats de change à terme sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur déterminée au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport à la monnaie fonctionnelle, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

*Risque de taux d'intérêt*

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque associé aux variations de la juste valeur de ses billets à taux fixe par suite des fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme couvertures de la juste valeur. En utilisant ces swaps de taux d'intérêt, la Société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie des intérêts à un taux variable sur un montant notionnel. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

La couverture du risque de taux d'intérêt comporte également un risque d'illiquidité et, dans la mesure où les taux d'intérêt augmentent, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si l'émission de billets à des taux couverts se traduisait par des marges moins élevées que si ces billets avaient été émis au taux du jour.

La Société a réévalué la nature des risques découlant des instruments financiers dérivés et la gestion de ces risques et conclu qu'il n'y avait eu aucun changement significatif.

**Transactions entre parties liées**

***Baux immobiliers***

Au 3 août 2025, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités liées au chef de la direction de la Société, aux termes de baux à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 3 août 2025, le solde des obligations locatives à payer à des entités liées au chef de la direction de la Société s'élevait à 262,8 M\$ (271,8 M\$ au 2 février 2025).

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, la Société a passé en charges des paiements de loyers à des entités liées au chef de la direction de la Société de 2,7 M\$ et de 5,8 M\$ (2,2 M\$ et 4,6 M\$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024).

***Dollarcity***

Le 11 juin 2024, la Société a réalisé la transaction visant Dollarcity, ce qui a porté sa participation totale dans CARS à 60,1 %.

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont établi une nouvelle entité au sein du groupe Dollarcity, ICM, la société mère des entités qui exploiteront la branche mexicaine de l'entreprise, dans laquelle la Société et les actionnaires fondateurs de Dollarcity posséderont indirectement une participation de 80,05 % et de 19,95 %, respectivement. De plus, les parties ont convenu de nouvelles modalités de gouvernance aux fins de la future expansion de l'entreprise au Mexique.

La Société a aussi obtenu l'option d'acquérir, à tout moment le ou avant le 31 décembre 2027, une participation additionnelle de 9,89 % dans CARS (l'« option d'achat ») et une participation correspondante de 4,945 % dans ICM dans le cadre de la transaction visant Dollarcity. La Société continue d'exercer un contrôle conjoint sur Dollarcity (y compris CARS et ICM) et de comptabiliser ses participations comme des partenariats selon la méthode de la mise en équivalence.

Aux termes de la convention entre actionnaires conclue entre Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity, dans sa version modifiée de temps à autre (la « convention entre actionnaires »), les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de CARS qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Les actionnaires fondateurs de Dollarcity peuvent exercer ce droit dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariat obligatoires et de périodes de blocage et de préavis, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait également être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity. L'exercice de l'option de vente par les actionnaires fondateurs de Dollarcity doit comprendre leur participation proportionnelle correspondante dans ICM. La convention entre actionnaires prévoit également des droits d'entraînement et des droits de suite concernant CARS et ICM. La Société ne peut prédire si cette option sera exercée ou non et, dans le cas où elle serait exercée, elle ne peut prédire le moment où il le sera ni la mesure dans laquelle il le sera (l'option de vente pouvant, sous réserve de certaines exceptions, être exercée avant le 4 février 2027, jusqu'à l'atteinte d'un seuil maximal représentant 14,9 % de toutes les actions de CARS en circulation). Si l'option de vente est exercée, la contrepartie à payer par la Société pourrait, dépendamment de divers facteurs, dont ceux mentionnés précédemment, être payée au moyen de l'encaisse ou être financée en totalité ou en partie, et, selon les circonstances, elle pourrait avoir une incidence temporaire sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Situation de trésorerie et sources de financement ».

La relation d'affaires de Dollarama International et de Dollarcity est en grande partie régie par des conventions d'approvisionnement et de services et d'autres conventions conclues entre les parties. Les conventions d'approvisionnement et de services ont une durée initiale de cinq ans, sous réserve de renouvellement automatique pour des périodes successives de un an, sauf en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties au moins 60 jours avant la fin de la période en cours.

Aux termes des conventions d'approvisionnement, Dollarcity achète de la Société des produits à vendre aux clients dans le cours normal des activités. Les ventes à Dollarcity expédiées directement à partir des entrepôts de la Société ainsi que la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire sont incluses dans les ventes consolidées de la Société.

Aux termes des conventions de services et des autres conventions en vigueur, Dollarcity et la Société se fournissent des services l'une à l'autre, y compris, sans s'y limiter, des services administratifs et des services généraux, ainsi que divers services liés aux technologies de l'information. Dollarcity achète également de la Société divers articles comme des produits de rayonnage, du matériel et des licences d'utilisation de logiciels. Au cours de la période de 13 semaines close le 3 août 2025, la Société a conclu un accord de licence en lien avec l'expansion de l'entreprise au Mexique pour un montant total de 33,0 M\$ US (45,0 M\$).

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et des passifs découlant des transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées :

	<b>Aux</b>	
	<b>3 août 2025</b>	<b>2 février 2025</b>
<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Éléments inclus dans l'état consolidé de la situation financière</b>		
Créances	48 017	39 251
Distributions à recevoir de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	54 620
Dettes d'exploitation et charges à payer	7 022	8 316

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	<b>Périodes de 13 semaines closes</b>		<b>Périodes de 13 semaines closes</b>	
	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>
<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Éléments inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global</b>				
Ventes <sup>1)</sup>	7 209	2 871	12 978	8 277

<sup>1)</sup> Inclut la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire, ainsi que le produit brut tiré des ventes expédiées directement à partir des entrepôts de la Société.

### **Estimations et jugements comptables critiques**

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2025.

Au cours de la période close le 3 août 2025, la Société a réalisé la transaction visant TRS, qui a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises, conformément à IFRS 3. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, ce qui a nécessité des jugements et des estimations importants de la part de la direction, comme il est indiqué plus en détail à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## **Normes et interprétations significatives**

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18 afin d'assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires. La norme, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, principalement l'état du résultat net, dans lequel les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, ainsi que des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les mesures de performance définies par la direction soient expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, y compris pour les états financiers intermédiaires, et elle doit être appliquée rétrospectivement. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

## **Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans nos documents financiers afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de la performance financière et opérationnelle de la Société. La Société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures et ratios financiers suivants : le BAIIA, le total de la dette, la dette nette, les résultats non distribués ajustés, le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA, la marge du BAIIA, la marge brute, la marge d'exploitation, les frais généraux en pourcentage des ventes, les ventes des magasins comparables au Canada et la croissance des ventes des magasins comparables au Canada. Nous estimons que ces mesures sont des mesures complémentaires importantes de la performance financière et opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont une incidence moindre sur celles-ci, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées ont fréquemment recours aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour évaluer les émetteurs. Notre direction fait par ailleurs appel aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour faciliter la comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer la capacité à assumer le service de la dette de la Société, les dépenses d'investissement et les besoins en fonds de roulement dans l'avenir.

La majeure partie de ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières présentées ci-après n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices.

**A) Mesures financières non conformes aux PCGR**

**BAIIA**

Le BAIIA représente le résultat net plus l'impôt sur le résultat, les coûts de financement nets et la dotation aux amortissements et comprend la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La direction est d'avis que le BAIIA constitue une mesure complémentaire utile permettant d'évaluer la rentabilité opérationnelle des activités de base sous-jacentes. La Société a révisé sa méthode de rapprochement du BAIIA et commence par le résultat net plutôt que par le résultat d'exploitation, comme elle le faisait pour les périodes précédentes. Cette modification a été mise en place afin de tenir compte de l'incidence du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et d'améliorer la comparabilité avec les autres sociétés du même secteur. Cette modification n'a aucune incidence sur la période comparative ni sur le BAIIA comptabilisé par la Société pour les exercices 2024 et 2025. La Société calcule également le BAIIA compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence afin d'exclure l'incidence de l'option d'achat, car l'option d'achat ne reflète pas les activités courantes de la Société et ne devrait pas, selon la direction, être considérée comme faisant partie de l'évaluation à long terme de la rentabilité opérationnelle des activités de base sous-jacentes de la Société. Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et du BAIIA :

	<b>Périodes de 13 semaines closes</b>		<b>Périodes de 26 semaines closes</b>	
	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Résultat net	321 498	285 942	595 254	501 785
Ajouter :				
Impôt sur le résultat	118 809	95 975	200 225	165 647
Coûts de financement nets	43 169	40 939	87 129	77 462
Dotation aux amortissements	105 000	101 449	202 039	197 154
<b>BAIIA</b>	<b>588 476</b>	<b>524 305</b>	<b>1 084 647</b>	<b>942 048</b>
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	(10 348)	-
<b>BAIIA, compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence</b>	<b>588 476</b>	<b>524 305</b>	<b>1 074 299</b>	<b>942 048</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Périodes de 13 semaines closes</b>		<b>Périodes de 26 semaines closes</b>	
	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
BAIIA	588 476	524 305	1 084 647	942 048
Ajouter :				
Impôt exigible	(112 212)	(89 198)	(186 019)	(161 397)
Rémunération fondée sur des actions	3 746	3 854	7 194	7 832
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	(10 348)	-
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(38 330)	(22 698)	(78 642)	(44 788)
Intérêts reçus	6 503	8 300	10 690	17 082
Autres	1 775	761	2 807	1 060
	<u>449 958</u>	<u>425 324</u>	<u>830 329</u>	<u>761 837</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(22 735)	(3 020)	(87 490)	(57 569)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b><u>427 223</u></b>	<b><u>422 304</u></b>	<b><u>742 839</u></b>	<b><u>704 268</u></b>

**Total de la dette**

Le total de la dette représente la somme de la dette à long terme (y compris les frais d'émission des titres de créance non amortis, l'intérêt à payer et la couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, des ententes de financement à long terme et des autres dettes bancaires (le cas échéant). La direction est d'avis que le total de la dette constitue une mesure utile pour faciliter la compréhension de la situation financière de la Société par rapport à ses obligations en matière de financement. Le tableau suivant présente le rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Aux</b>	
	<b>3 août 2025</b>	<b>2 février 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Total de la dette à long terme	2 879 848	2 282 679
Billets de trésorerie américains émis dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis	-	-
<b>Total de la dette</b>	<b><u>2 879 848</u></b>	<b><u>2 282 679</u></b>

**Dettes nettes**

La dette nette représente le total de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la dette nette constitue une mesure additionnelle utile pour évaluer la situation financière de la Société, en présentant toutes les obligations en matière de financement de la Société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le tableau suivant présente le rapprochement du total de la dette et de la dette nette :

	<b>Aux</b>	
	<b>3 août 2025</b>	<b>2 février 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
(en milliers de dollars)		
Total de la dette	2 879 848	2 282 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(687 230)	(122 685)
<b>Dettes nettes</b>	<b>2 192 618</b>	<b>2 159 994</b>

**Résultats non distribués ajustés**

Les résultats non distribués ajustés représentent les résultats non distribués (le déficit) plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 3 août 2025 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires. Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats non distribués (du déficit) et des résultats non distribués ajustés :

	<b>Aux</b>	
	<b>3 août 2025</b>	<b>2 février 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
(en milliers de dollars)		
Résultats non distribués (Déficit)	129 136	(225 301)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	7 370 553	7 196 988
<b>Résultats non distribués ajustés</b>	<b>7 499 689</b>	<b>6 971 687</b>

Les résultats non distribués (le Déficit) au 3 août 2025 et au 2 février 2025 ne reflètent pas une mauvaise performance opérationnelle. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société. La direction est également d'avis que les résultats non distribués ajustés constituent une mesure additionnelle qui reflète mieux la performance opérationnelle de la Société.

**B) Ratios non conformes aux PCGR**

**Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA**

Le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA correspond à la dette nette ajustée, divisée par le BAIIA consolidé pour les douze derniers mois. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Une hausse du ratio indiquerait un accroissement de la dette de la Société par tranche de un dollar de BAIIA généré. Le tableau suivant présente le calcul du ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA :

	<b>Aux</b>	
	<b>3 août 2025</b>	<b>2 février 2025</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
(en milliers de dollars)		
Dette nette	2 192 618	2 159 994
Obligations locatives	2 677 277	2 426 977
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 574 \$ (1 219 \$ au 2 février 2025) pour la facilité de crédit	9 369	7 092
Couverture de juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	(9 238)	(12 361)
<b>Dette nette ajustée</b>	<b>4 870 026</b>	<b>4 581 702</b>
BAIIA pour les douze derniers mois <sup>1)</sup>	2 374 823	2 121 829
<b>Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA</b>	<b>2,05 x</b>	<b>2,16 x</b>

<sup>1)</sup> Ce montant correspond au BAIIA de la Société pour les douze derniers mois, qui s'établissait à 2 264 428 \$, et comprend les résultats de TRS pour la période suivant l'acquisition, plus le BAIIA de TRS pour la période allant du 29 juillet 2024 à la réalisation de l'acquisition de TRS le 21 juillet 2025 (tel qu'il a été calculé et présenté par TRS), qui s'établissait à 110 395 \$.

**Marge du BAIIA**

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les ventes. La direction estime que cette mesure est utile pour évaluer la performance des activités courantes et l'efficacité des activités par rapport aux ventes. La Société calcule également la marge du BAIIA compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, afin d'exclure l'incidence de l'option d'achat, car l'option d'achat ne reflète pas les activités courantes de la Société et ne devrait pas, selon la direction, être considérée comme faisant partie de l'évaluation à long terme de la rentabilité opérationnelle des activités de base sous-jacentes de la Société. Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA et de la marge du BAIIA :

	<b>Périodes de 13 semaines closes</b>		<b>Périodes de 26 semaines closes</b>	
	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>	<b>le 3 août 2025</b>	<b>le 28 juillet 2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
(en milliers de dollars)				
BAIIA	588 476	524 305	1 084 647	942 048
Ventes	1 723 838	1 563 384	3 245 048	2 969 156
<b>Marge du BAIIA</b>	<b>34,1 %</b>	<b>33,5 %</b>	<b>33,4 %</b>	<b>31,7 %</b>
BAIIA, compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	588 476	524 305	1 074 299	942 048
Ventes	1 723 838	1 563 384	3 245 048	2 969 156
<b>Marge du BAIIA, compte non tenu du profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence</b>	<b>34,1 %</b>	<b>33,5 %</b>	<b>33,1 %</b>	<b>31,7 %</b>

**C) Mesures financières supplémentaires**

<b>Marge brute</b>	Représente le profit brut divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes.
<b>Marge d'exploitation</b>	Représente le résultat d'exploitation divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes.
<b>Frais généraux en pourcentage des ventes</b>	Représentent les frais généraux divisés par les ventes.
<b>Ventes des magasins comparables</b>	Représentent les ventes des magasins, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.
<b>Croissance des ventes des magasins comparables</b>	Représente l'augmentation ou la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins comparables, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

**Énoncés prospectifs**

Certains énoncés que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou tout autre événement ou fait nouveau à venir et constituent des énoncés prospectifs. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou des variantes négatives de ces termes ou d'autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur : la stratégie de rendement du capital pour les actionnaires de la Société; les problèmes affectant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale; la situation de trésorerie de la Société; l'utilisation prévue du produit net de l'émission des billets à taux fixe à 3,850 %; l'effet relatif potentiel de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités; l'incidence des hausses du salaire minimum sur les frais d'administration et les charges d'exploitation des magasins; Dollarcity et certaines modalités aux termes de la convention entre actionnaires (telles qu'elles sont définies dans les présentes); la déclaration et le versement de dividendes par Dollarcity; les intentions de la Société concernant l'évaluation des occasions et la mise en place de stratégies dans le but d'optimiser les activités de TRS au cours des prochaines années et certains avantages qui devraient découler de la transaction visant TRS.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique, le contexte géopolitique et la concurrence dans le secteur de la vente au détail au Canada, en Amérique latine et en Australie et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture, et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réel, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont présentés dans le présent rapport de gestion et décrits plus en détail aux rubriques « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion et du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2025, accessible sur le site de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.dollarama.com](http://www.dollarama.com) : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de hausses des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), augmentations futures des frais de livraison et de transport et des autres frais de logistique (y compris en raison des frais de transport, des hausses du prix du carburant et des frais d'immobilisation), augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées (y compris en raison des perturbations touchant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de l'instabilité géopolitique créée par l'intensification des tensions entre la Chine et les pays de l'Occident), incapacité de maintenir l'image de marque et la réputation, incapacité de maintenir la gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, perturbation dans le réseau de distribution, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, incapacité de conclure ou de renouveler, selon le cas, les baux des magasins et des entrepôts à des conditions favorables et concurrentielles, freintes de stocks, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, activités à l'étranger, fluctuations des taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, risque de taux d'intérêt relatif à la dette à taux d'intérêt variable, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, hausses d'impôts et modifications apportées aux lois fiscales applicables ou à leur interprétation, concurrence dans le secteur de la vente au détail (y compris pour les détaillants en ligne), technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès (y compris l'incapacité de déceler et de poursuivre de nouvelles occasions de croissance), incapacité de la Société à intégrer les activités de TRS avec succès, toute incapacité à tirer parti des avantages qui devraient découler de l'acquisition de TRS, structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, perturbations géopolitiques et instabilité politique dans les pays étrangers, pandémies ou épidémies, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, cadre réglementaire, actions collectives et autres litiges, conformité sur le plan environnemental, changements climatiques et activisme actionnarial.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société, ses filiales ou Dollarcity; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et de Dollarcity et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 27 août 2025, et la direction n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

## **Risques et incertitudes**

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société.

Les principaux risques et incertitudes identifiés par la Société qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation futurs sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2025 (accessible sur le site de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), et sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.dollarama.com](http://www.dollarama.com)) et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

Le 21 juillet 2025, la Société a réalisé la transaction visant TRS. Se reporter à la rubrique *Facteurs de risque – Activités internationales* du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2025.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence. Elle souscrit également une couverture d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques, des informations sur ses concurrents ainsi que d'autres données financières et opérationnelles, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

## **Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 3 février 2025 et se terminant le 3 août 2025 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'en exclure les contrôles, les politiques et les procédures de TRS. Se reporter aux rubriques « Acquisition de TRS » et « Principales informations financières par secteur » du présent rapport de gestion. Cette limitation de l'étendue est conforme à l'article 3.3 du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, qui permet à un émetteur de limiter la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures d'une entreprise qu'il a acquise 365 jours ou moins avant la clôture de la période de présentation de l'information financière en question. Pour obtenir un résumé des informations financières de TRS, veuillez consulter les résultats du secteur australien présenté dans la colonne Australie de la rubrique intitulée « Principales informations financières par secteur » du présent rapport de gestion et à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le deuxième trimestre clos le 3 août 2025.

## **Dividende**

Le 27 août 2025, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,1058 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 7 novembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 octobre 2025. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Le versement de chaque dividende trimestriel demeure assujéti à la déclaration du dividende en question par le conseil d'administration. Le montant réel de chaque dividende trimestriel ainsi que les dates de déclaration, d'inscription et de versement demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 3 juillet 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son offre de rachat de 2025-2026 et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter jusqu'à 13 865 588 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 30 juin 2025, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2025 au 6 juillet 2026. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre de rachat dans le cours normal des activités seront soit annulées soit placées en fiducie pour faciliter la possession et l'administration des actions ordinaires pouvant être rachetées par la Société pour couvrir son exposition en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement, y compris à des fins de règlement de ses obligations aux termes de ce régime.

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026, 932 046 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2025-2026 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment en vigueur, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 174,8 M\$, ce qui représente un prix moyen pondéré de 187,55 \$ par action, compte non tenu de l'impôt applicable sur le rachat d'actions.

### **Données sur les actions**

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Le 26 août 2025, 276 382 823 actions ordinaires étaient émises et en circulation, y compris 143 699 actions rachetées et détenues en fiducie à titre d'actions propres. En outre, il y avait 1 782 615 options émises et en cours au 26 août 2025, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 278 165 438 actions ordinaires émises et en circulation après dilution complète au 26 août 2025.

### **Autres informations**

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».